Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le





Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire de Londinières n°2024_021

L'an deux mille vingt-quatre, le **08 Avril** à dix-neuf heures trente s'est réuni le conseil de la communauté de communes de Londinières à Londinières. Sous la Présidence de Mme Armelle Biloquet.

Objet: Affectation des résultats 2023 – Budget Maison Médicale 48001

Nombre de Membres :

En exercice: 33

Présents: 27

7

Absents:

Absents excusés: 6

Pouvoirs	:0
Votants	: 26
Pour	:26
Contre	:0
Abstention	:0

<u>Secrétaire de séance :</u> Mme Depoix Marieclaude

Délibération transmise en Sous-Préfecture et ayant fait l'objet des formalités de publicité – certifiée exécutoire, la Présidente

BAILLEUL-NEUVILLE	Mme CARNET Céline	
BAILLOLET	Mme LERMECHAIN Maryse	
BURES-EN-BRAY	M. LÉVÊQUE Jacky, Mme BRETON Charlyne	
CLAIS	M. LEBORGNE Vincent, Mme CAMENISCH	
	Sabine	
CROIXDALLE	M. MARTEL Jean-Paul, M. LEFEBVRE Luc	
FRÉAUVILLE	M. MARTEL Christian	
FRESNOY-FOLNY	M. DEBURE Gilbert Abs excusé, M. HAESAERT	
	Médard, Mme CAPLET Corinne Abs excusée, M.	
	DUPUIS François	
GRANDCOURT	M. DE CHEZELLES Arnaud Abs excusé, M. ROBIN	
	Emmanuel	
LONDINIÈRES	Mme BILOQUET Armelle, M. DUMOUCHEL	
	Jean-Marie, Mme MARTEL Régine, M. HURARD	
	François, Mme DEPOIX Marie-Claude, Mme	
	LEGRAND Catherine, Mme WATTELIER Nathalie	
	Abs excusée	
OSMOY-SAINT-VALERY	Mme BOURGEOIS Marie-Josée, M. LECLERC	
	David Abs excusé	
PREUSEVILLE	M. VASSARD Hervé	
PUISENVAL	Mme LEDUE Sabine	
SAINTE-AGATHE	M. PEPIN Martial, M. MOREL Jean-Marc Abs	
D'ALIERMONT	excusé	
SAINT PIERRE DES	Mme BILLER Bénédicte	
JONQUIERES		
SMERMESNIL	M. GRANDSIRE Bruno, Mme DESBUREAU	
	Régine	
WANCHY-CAPVAL	M. BOINET Olivier, M. TAFFIN Guy	

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID: 076-247600604-20240408-2024_021-DE

Considérant

qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant

sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023

Constatant

que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :

5 661,33

- un excédent reporté de :

29 021,68

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :

34 683,01

- un excédent d'investissement de :

46 224,67

- un déficit des restes à réaliser de :

8 747,00

Soit un excédent de financement de :

37 477,67

DÉCIDE

d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT

34 683,01

AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)

0,00

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)

34 683,01

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT

46 224,67

Madame la Présidente sort et ne prend pas part au vote.

Pour extrait conforme, La Présidente

Mme BILOQUET Armelle